

Votre communauté de communes agit pour la santé



Lavalette Tude Dronne signe un nouveau Contrat local de santé

eudi 16 octobre dernier, les deux Communautés de communes du Sud Charente, aux côtés de nombreux partenaires institutionnels, ont signé le Contrat local de santé 2025-2030. L'objectif est global : un engagement coconstruit pour garantir ensemble un meilleur accès aux soins pour tous.

5 axes forts au cœur des priorités

Porté conjointement par le **Pays Sud Charente** et **l'Agence régionale de santé** (ARS), ce nouveau Contrat local de santé (CLS) comporte **5 axes** de travail majeurs.

- Accès aux soins
- Santé mentale
- Santé environnementale
- Prévention et promotion de la santé
- Transformation de **l'offre médico-sociale** et **aide aux aidants**

La Préfecture, la Caisse primaire d'assurance maladie ou encore l'Éducation nationale font partie des signataires. La mobilisation des **professionnels** de santé, des **CPTS** et des **coordinatrices** est essentielle pour la mise en place des objectifs cités.

CPTS, c'est quoi?

Le territoire Lavalette Tude Dronne se compose de 2 CPTS (Communauté professionnelle de santé) : la CPS Sud Charente et la CPTS Sud Angoumois.

Elles constituent des **réseaux de médecins** et professionnels de santé choisissant, à leur initiative, de travailler **ensemble** au sein d'un même **bassin de population** pour renforcer l'offre de soin.



Un point sur les travaux



Les travaux d'extension de la maison de santé de **Montmoreau** ont débuté!

Deux bureaux seront créés pour accueillir de nouveaux médecins et les Dr Juniors.

Du côté de Chalais, un **projet** d'extension est également en discussion pour accueillir l'aide des généralistes de

Montmoreau, tout comme sur le bassin de vie du Villeboisien.

Retrouvez toute l'information www.lavalette-tude-dronne.fr

@CdCLavaletteTudeDronne

35, Avenue d'Aquitaine 16190 Montmoreau 05 45 24 08 79 accueil@ccltd.fi

